

Tonner Drones: la cotation en bourse suscite l'intérêt

Schiltigheim, le 3 février 2025, 18h15, Tonner Drones (la « Société ») a le plaisir d'annoncer que ces derniers temps, plusieurs parties ont manifesté leur intérêt à collaborer au sein de l'entité cotée.

- Les discussions font partie de la nouvelle stratégie de Tonner Drones.
- D'éventuelles collaborations devraient créer une valeur significative pour les actionnaires.
- Dans le même temps, Tonner Drones annonce un premier chiffre d'affaires de son activité de conseil d'une valeur de 61 000 €.

Tonner Drones a annoncé en septembre que sa nouvelle stratégie se concentre sur trois piliers:

- 1) Elle continuera à développer et à commercialiser Countbot. Pour l'Inhibitor, elle s'engage à trouver des partenaires pour développer le produit et de maximiser la valeur de ses brevets.
- 2) Elle a démarré son activité de conseil et d'investissement.
- 3) Tonner Drones est ouvert aux entreprises qui souhaiteraient être cotées en bourse. D'autant plus que Tonner Drones pourrait utiliser plus de 50 millions d'euros de pertes compensables.

Aujourd'hui, Tonner Drones annonce que l'entreprise intensifie ses efforts pour le troisième pilier. En raison de l'intérêt suscité ces derniers temps, Tonner Drones va essayer de travailler à une lettre d'intention avec l'une des parties intéressées. Ensuite, d'autres projets de coopération pourront être développés en exclusivité.

Tonner Drones tient à souligner qu'en cas d'accord, les points suivants seront importants pour préserver les intérêts des actionnaires actuels :

- Création de valeur pour les actionnaires actuels
- Le partenaire doit être solidement financé et valorisé à sa juste valeur
- Rentabilité
- Pas de révision à la baisse de la valeur nominale de 0,0125 €.

Tonner Drones informera les actionnaires étape par étape de l'avancement du processus.

Tonner Drones annonce entre-temps avoir pu facturer 61 000 € pour son premier contrat dans le domaine du conseil. La facture a été envoyée en janvier et a déjà été payée. La commande confirme les premiers revenus pour 2025. Tonner Drones souligne qu'elle a considérablement réduit ses coûts et que même les revenus issus de ce type de commandes contribueront à atteindre l'objectif de rentabilité en 2025.

« Je suis heureux que nous soyons en mesure de mettre en œuvre ces aspects de notre nouvelle stratégie », a déclaré Diede van den Ouden, CEO. « Grâce aux mesures que nous avons prises ces derniers mois, nous disposons désormais de faibles coûts et de plusieurs possibilités de générer de la valeur pour nos actionnaires. « Nous devenons un partenaire de plus en plus attractif. Nos discussions en sont encore à leurs débuts et nous ne finaliserons les négociations que si cela est dans le meilleur intérêt de nos actionnaires. Je suis convaincu que nous pouvons créer de la valeur pour nos actionnaires grâce à l'un ou à l'ensemble des trois piliers de Tonner Drones. »

Fin du communiqué de presse

À propos de Tonner Drones : *Tonner Drones développe des technologies pour le secteur de la logistique. Tonner Drones détient des participations importantes dans certains fabricants de drones français prometteurs. La stratégie de Tonner Drones consiste à tirer parti de ses participations dans ces entreprises par le biais d'une gestion active des actifs. Des revenus supplémentaires peuvent être générés par les redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones. Tonner Drones n'envisage pas de posséder une usine ; cependant, elle est déterminée à conserver la R&D pour ses produits et systèmes en France.*

En cas de doute, le texte anglais du communiqué fera foi.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur www.tonnerdrones.com: / contact@tonnerdrones.com

Avertissement

Concernant les mérites de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de TonnerDrones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de TonnerDrones.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant des performances ou des événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant TonnerDrones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de TonnerDrones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, TonnerDrones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.